

CAPITULATION DU SESA

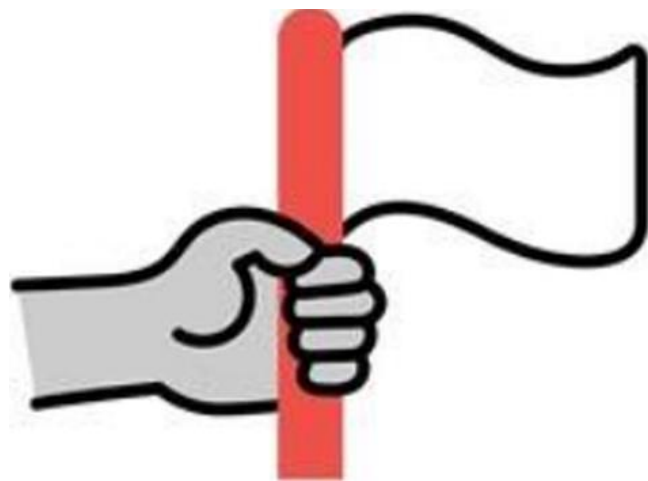
Face à la mobilisation des agents de la sûreté aéroportuaire, le patronat fait marche arrière en maintenant la prime PASA

Il y a un an, le SESA (Syndicat des Entreprises de Sûreté Aéroportuaire) et le GES (Groupement des Entreprises de Sécurité), deux organisations patronales de la profession, ont **sournoisement** dénoncé l'accord de branche relatif à la prime PASA.

Par cette manœuvre irresponsable, un **mouvement social** très important a débuté le 16 novembre dernier, avec des milliers d'agents de sûreté aéroportuaire en grève, dans de nombreux aéroports du pays (Roissy, Orly, Toulouse, Clermont-Ferrand...) pour défendre leurs acquis sociaux historiques.

Le 19 novembre, lors d'une réunion de négociation au niveau de la branche professionnelle, le SESA recule par rapport à sa position initiale, et annonce la présentation prochaine d'un accord de branche maintenant la PASA dans les dispositions qui prévalaient avant la dénonciation de l'accord ! Par conséquent, la prime PASA ne sera ni proratisée, ni diminuée ni même supprimée !

Il s'agit d'une **victoire des salariés** vis-à-vis des manœuvres obscures de cette organisation patronale qui n'a pas hésité à profiter de la crise sanitaire pour tenter de dissoudre nos acquis pour lesquels les agents de sûreté aéroportuaire se sont battus avec force.



Le SESA et le GES pratiquent une politique sociale hasardeuse et scandaleuse vis-à-vis des agents de sûreté aéroportuaire.

Par conséquent, nous exigeons que l'intégralité des jours de grève soit payée aux salariés ayant participé au mouvement social.

La FMPS-i reste très vigilante vis-à-vis de ce patronat qui a pour ambition de faire régresser socialement la sûreté aéroportuaire en se rapprochant des standards misérables de la surveillance humaine.